

Lyon, le 1^{er} octobre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Création du syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise : une avancée au service des usagers des transports publics

Le lundi 1^{er} octobre, au siège de la Région Rhône-Alpes, se sont réunis les cinq partenaires (Sytral, Saint-Etienne Métropole, Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, Communauté d'agglomération du Pays Viennois et Région Rhône-Alpes) qui travaillent depuis plusieurs mois à la création du syndicat mixte de transports (SMT), en concertation avec le Grand Lyon. Les statuts du syndicat devront être validés par les instances délibératives de chaque partenaire, pour une **création effective par le Préfet de région au début de l'année 2013**.

Ce projet de SMT, unissant la 2^{ème} région française et la 2^{ème} agglomération de France, à la veille des discussions sur la future loi de décentralisation, reflète **une réelle avancée en matière de coopération institutionnelle** sur le territoire et une initiative remarquable dont se félicitent les membres fondateurs. Le syndicat porte l'ambition de « *contribuer à la mise en œuvre des services performants répondant aux besoins de mobilité des habitants et activités de son périmètre d'intervention* ».

Parmi les compétences et les objectifs du syndicat figurent :

- la **coordination des services de transport** organisés par ses membres,
- la **création d'une carte de transport** donnant aux usagers la possibilité d'utiliser indifféremment le train et les réseaux urbains dans leurs déplacements quotidiens
- le renforcement de **l'information des voyageurs**.

Par ailleurs, le syndicat travaillera à la définition **d'un schéma des déplacements** identifiant les projets prioritaires (pôle d'échanges multimodaux et parc-relais). Enfin, le syndicat pourra également se saisir de la question des **lignes nouvelles et projets d'infrastructures** nécessaires au maillage de l'agglomération lyonnaise.

Appelé à assurer la présidence du syndicat, le Président de la Région a déclaré vouloir engager **dès 2013 une procédure d'ouverture pour permettre à d'autres collectivités Autorités Organisatrices des Transports de rejoindre le syndicat**.

Calendrier des délibérations :

- Région Rhône-Alpes : 4 octobre
- CAPI : 6 novembre
- ViennAgglo : 14 novembre
- SEM : 19 novembre
- SYTRAL : 22 novembre

Service presse
04 26 73 40 15
04 26 73 43 52

Clémence CAPRON – 06 87 56 05 48
Isabelle SALOMON – 06 07 09 34 18